

PANIERES du BISTROT A TISSER CONTRAT D'ENGAGEMENT MUTUEL

Du 04/07/2019 AU 19/12/ 2019

Soit 23 paniers de pains

Le présent contrat est à compléter et retourner au référent ou dans la boîte aux lettres du Bistrot à Tisser, en 2 exemplaires (pour l'adhérent et le producteur), accompagné des chèques de règlement du contrat.

Nouveauté qui remplace le contrat papier :

Connectez-vous à Clic'Amap pour gérer vos contrats : <https://clicamap.amap-aura.org/>

Vous avez reçu ou pouvez demander aux bénévoles du Bistrot (info@lebistrotatisser.fr) de vous envoyer un mot de passe associé à l'adresse mail que vous avez communiqué lors de votre adhésion à l'association.

Les contractants :

Le producteur	L'adhérent	Le Bistrot à tisser
La Miecyclette, 193 av. Paul Santy, 69008 Lyon Contact: vassilis@lamiecyclette.fr Site: www.lamiecyclette.fr Tel : 09.72.31.52.08	Nom : Prénom : Mail : Tél :	Espace Elsa Triolet Rue Charles Richard 69003 Lyon Email : info@lebistrotatisser.fr

L'adhérent s'engage en son nom à régler d'avance l'achat de pains dans le cadre du présent contrat validé par le Bistrot à tisser.

Le producteur :

La Miecyclette est une boulangerie-pâtisserie en coopérative certifiée AB et Nature & Progrès. Nous sommes aujourd'hui 6 salariés et nous avons conçu notre projet avec un objectif de qualité écologique et gustative. La pâte est fabriquée à partir de farines issues de l'agriculture biologique et biodynamique, de levain naturel, de sel de Guérande certifié Nature & Progrès et d'eau filtrée. Elle est pétrie et façonnée à la main puis cuite dans un four à bois traditionnel. Le pain est ensuite livré aux professionnels, collectivités et groupements de particuliers en vélo-cargo.

Engagement du producteur :

Le producteur s'engage à :

- Approvisionner les adhérents en produits de sa fabrication dans les quantités, qualités, lieux et échéances fixés par le présent contrat.
- Etre présent aux distributions (1 fois par mois), à expliquer ses méthodes de production et à communiquer activement sur son activité.
- A partir de 50 kg de pains vendus dans un mois une réduction de 5% est appliquée (réduction déjà déduite du prix du panier cf tableau)

Engagement de l'adhérent

L'adhérent s'engage à :

- Verser une cotisation annuelle à l'association LE BISTROT A TISSER et à la régler d'avance,
- Récupérer (ou faire récupérer) son panier chaque jeudi entre 18H et 20H.
- En cas de départ en vacances possibilité de confier son panier à une personne de son choix ou de reporter son panier, et en récupérer deux lors d'une autre distribution.

Cette solution est possible que si l'adhérent **prévient la Miecyclette au moins 8 jours avant la date de distribution.**

- Attention : **En cas de non retrait, aucun remboursement ne sera effectué.**

Les termes et modalités du contrat

Possibilité de prendre un panier chaque semaine ou tous les quinze jours (semaines paires cf * tableau) ou de prendre un demi-panier.

Chaque semaine vous recevrez un pain pour chaque panier choisi.

Tous les pains font **1 kilogramme**, sont produits avec des farines produites en biodynamie et broyées à la meule de pierre.

Plusieurs types de paniers vous sont proposés.

Réduction de 5% déjà appliquée ci-dessous.

Choix	Type de paniers	Détails	Prix au kg
	Formule Classique	Pain classique changeant chaque semaine : Pain blanc / Pain demi-complet (farine de blé de type T80) / pain complet (farine de blé de type T110).	4.75€
	Spécial de la semaine	Pain spécial changeant chaque semaine : pain demi-complet + graines de tournesol et de lin / pain demi-complet + graines de sésame.	5.70€
	Gourmand de la semaine	Pain gourmand changeant chaque semaine : Pain demi-complet avec noix / pain demi-complet avec raisins et noisettes/pain petit épeautre	6.90€
	Pain Miecyclette	Chaque semaine à tour de rôle : pain classique / pain spécial / pain gourmand / pain classique.	5.53€
	Pain de petit épeautre	Farine bio T110 pur petit épeautre	7,03€
	Pain de votre choix (Choix d'un seul type de pain)	Pain demi-complet ou pain complet ou pain blanc. pain tournelin ou pain au sésame. pain noix ou pain raisins&noisettes.	4,75 5,70 6,84
	Rustine (65gr toutes les 3 semaines)	Farine bio T80, Noix bio, beurre bio, œufs bio, sucre bio, Miel bio	1,90
	Biscuit Noix (200g toutes les 3 semaines)	Farine bio T80, Noix bio, beurre bio, œufs bio, sucre bio	3,42€ le sachet (17,10 € le kg)
	Biscuit petit epeautre (200g toutes les 3 semaines)	Farine bio pur petit epeautre T110, beurre bio, œufs bio, sucre bio	3,42€ le sachet (17,10 € le kg)

Je récapitule ma commande pour la période du **04/07/19 au 19/12/19** inclus :

..... paniers de pains à € et panier biscuit à € pour un montant total de €.

Réglée en 1 fois (chèque prélevé à la signature du contrat), en 2 fois, ou en 5 fois.

Les chèques sont libellés à l'ordre de « La Miecyclette ».

Les règlements sont joints au présent contrat.

Calendrier des distributions 2019

(jour de distribution et nombre de paniers en fonction de la date de début de contrat / date livraison biscuit en grisé)

	04 juillet 23 paniers	11 juillet 22 paniers	18 juillet 21 paniers	25 juillet 20 paniers	01 août 19 paniers
22 août 18 paniers	29 août 17 paniers	05 septembre 16 paniers	12 septembre 15 paniers	19 septembre 14 paniers	26 septembre 13 paniers
03 octobre 12 paniers	10 octobre 11 paniers	17 octobre 10 paniers	24 octobre 9 paniers	31 octobre 8 paniers	07 novembre 7 paniers
14 novembre 6 paniers	21 novembre 5 paniers	28 novembre 4 paniers	05 décembre 3 paniers	12 décembre 2 paniers	19 décembre 1 panier
					Pas de panier 8 août 15 août 26 décembre

Fait en 2 exemplaires à le/...../2019

L'adhérent

La Miecyclette